

**EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS du CONSEIL COMMUNAL**

**Séance du 24 juin 2024.**

Présents : MM. WACQUIER Pierre, Bourgmestre - Président ;  
DETOURNAY Daniel, ROBETTE Benjamin, LESEULTRE Yasmine, HURBAIN Clara, Echevins ;  
HOUZE M., HILALI N, DELCROIX M., URBAIN M., LEGRAIN P., VICO A., GERARD P., SCHIETSE  
F., VINCKIER P., WACQUIER M-P, CHEVALIS A., DESEVEAUX C., LECLERCQ R., BUSEYNE S. ,  
Conseillers ;  
et N. BAUDUIN, Directrice Générale.

**Objet** : Détermination du profil de fonction du Directeur/trice et modalités d'appel à candidatures pour le Groupe Scolaire Les Pépinières.

**Le Conseil Communal,**

Revu notre délibération du 11.06.2024 au Collège Communal de proposer au Conseil Communal d'accorder un congé pour Mission Spéciale à charge du Réseau des Ecoles Belges au Maroc, du 16.08.2024 au 31.07.2025 à Madame MAZZER Justine, Directrice à titre définitif au Groupe Scolaire Les Pépinières ;

Vu notre délibération de ce jour d'accorder un congé pour Mission Spéciale à charge du Réseau des Ecoles Belges au Maroc, à Spéciale à charge du Réseau des Ecoles Belges au Maroc, du 16.08.2024 au 31.07.2025, et ce sous réserve d'approbation de la FWB (délais d'introduction non respecté).

Vu le P.V. de la Copaloc en date du 19.06.2024 arrêtant le profil de fonction et les modalités d'un premier appel ;

Vu la circulaire 8198 du 19.07.2021 « Vade-mecum » relatif au « Statut des directeurs et directrices » pour l'enseignement libre et officiel subventionné ;

Vu le décret du 02.02.2007 fixant le statut des directeurs et le décret du 14.03.2019 le modifiant notamment les dispositions concernant la formation initiale des directeurs, les conditions d'accès à la fonction, le processus de recrutement ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté Française du 24.04.2019 et son annexe portant exécution de l'article 5 du décret du 02.02.2007 fixant le statut des directeurs dans l'enseignement ;

Vu le décret du 06 juin 1994 modifié fixant le statut des membres du personnel subsidie de l'enseignement officiel ;

Vu le code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

**DECIDE ...**

Article 1<sup>er</sup> : De recruter un/e directeur/trice d'école avec classe pour un intérim de plus de 15 semaines, à partir du 16.08.2024 pour le Groupe Scolaire Les Pépinières.

Article 2 : De lancer un appel à candidature interne selon les modalités fixées par la Copaloc en date du 19.06.2024.

Article 3 : La candidature servira d'épreuve écrite. L'épreuve orale sera organisée après sélection des candidatures, durant le mois de juillet 2024. Le P.O. sera amené ensuite à choisir via une procédure de vote, à la désignation du (de la) candidat(e) choisi(e).

Fait en séance date que dessus,

Par le Conseil,

La Directrice Générale,

(s) N. BAUDUIN.

Le Bourgmestre,

(s) P. WACQUIER

Pour extrait conforme,

La Directrice Générale,

N. BAUDUIN.

Le Bourgmestre,

P. WACQUIER